

LE DESARMEMENT DU REICH LES AMBASSADEURS NE SE RÉUNIRONT QUE MARDI PROCHAIN

Le gouvernement britannique n'a pas encore achevé l'examen des suggestions françaises

La conférence des ambassadeurs qui devait se réunir aujourd'hui pour fixer la teneur de sa note à l'Allemagne, au sujet du contrôle militaire et du désarmement, a remis sa séance aux premiers jours de la semaine prochaine, mardi ou mercredi probablement. Sans doute ce nouveau retard est-il dû au fait que le Foreign Office et le War Office n'ont pas encore achevé l'examen des dernières suggestions françaises communiquées à Londres après le conseil des ministres de mardi.

On annonce, d'autre part, que le projet de réponse française au Reich sur la sécurité a été communiqué non seulement à Londres, Bruxelles, Rome et Tokio, mais également aux puissances qui se trouvent liées à la France par des accords particuliers.

MM. CHAMBERLAIN ET DE FLEURBAU S'ENTRETIENNENT DE LA SÉCURITÉ ET DU DESARMEMENT DE L'ALLEMAGNE

Londres, 14 mai (dép. Petit Parisien). — Le projet de réponse française aux suggestions allemandes relatives à un pacte de garantie a fait, cet après-midi, l'objet d'un premier examen entre M. Chamberlain et M. de Fleurbaeu.

Ce premier échange de vues s'est tenu, cela va sans dire, de la plus grande discrétion. Je crois savoir, toutefois, que, sur le fond même du sujet, il n'y a pas lieu de prévoir de sérieuses divergences et qu'en particulier on admet, à Londres, qu'un pacte de garantie ne pourra pas être signé avec l'Allemagne tant qu'elle n'aura pas été admise dans la Société des Nations.

Au demeurant, la conversation ne fait que s'engager et va se poursuivre par l'intermédiaire des chanceries sans qu'il soit besoin, comme on le suggère aujourd'hui dans certains milieux politiques, de réunir une conférence internationale.

L'accord entre les deux gouvernements sur le désarmement de l'Allemagne, s'il n'est pas définitif, est du moins en bonne voie. Il est réalisé sur deux points essentiels, savoir : la liste des manquements à relever à la charge de l'Allemagne et la spécification très nette que Cologne ne pourra être avancée lorsque ces manquements n'existeront plus. Les divergences ne subsistent entre Paris et Londres que sur la forme à donner aux conditions que devra remplir le Reich préalablement à tout retrait des troupes alliées de la zone de Cologne.

A Londres, on est dominé par la préoccupation de définir ces conditions de la manière la plus précise, de façon à prévenir toute controverse au moment où il s'agira de déterminer si elles ont été scrupuleusement remplies par l'Allemagne. Les experts britanniques auraient relevé dans le texte français des formules qui, à leur avis, pourraient ultérieurement donner lieu à des contestations, et ils auraient suggéré un texte de remplacement.

C'est apparemment pour permettre aux deux gouvernements de résoudre ces différences, qui — on ne saurait trop y insister — ne portent que sur des points de détail, que la réunion de la conférence des ambassadeurs a été ajournée. — Jean Massip.

Les négociations avec les Etats-Unis au sujet des dettes de guerre

Dès son arrivée au ministère des Finances, M. Caillaux a procédé à une étude approfondie de toutes les questions qui se lient à l'assainissement des finances et, par conséquent, à l'affermissement du crédit de la France. Parmi ces questions, il a tout particulièrement porté son attention sur celle qui concerne les dettes interalliées et plus spécialement notre dette envers les Etats-Unis. Ayant été saisi par ses services de toutes les pièces volumineuses dossierées sur ce sujet, le ministre des Finances a, à la suite de l'étude qu'il a faite de ce problème, se trouve en mesure de donner une suite aux négociations qui eurent lieu dans les dernières années et qui restèrent en suspens. Sous quelle forme et dans quel délai le contact officiel pourra-t-il être repris ? Le précédent des négociations antérieures indique qu'en la circonstance on suit la voie des négociations diplomatiques officielles, l'ambassadeur conférant dans chaque pays avec le ministre des Finances pour confronter les vues des deux gouvernements et procéder aux études préparatoires. On annonçait, hier, que M. Myron Herrick, ambassadeur des Etats-Unis, avait eu avec M. Caillaux une entrevue consacrée à cet objet. La nouvelle était prématurée. Toutefois, il semble que l'examen de cette question, vraisemblablement, tardera peu à prendre une fois de plus forme de contact officiel entre les deux pays.

L'IMPRESSION EN AMERIQUE

Washington, 14 mai (dép. P. Parisien). — Les premières déclarations des membres du gouvernement français et l'annonce de la reprise des négociations ont provoqué ici une vive satisfaction.

Pour la première fois depuis que les dettes sont discutées de part et d'autre, on y voit la disposition de la France à examiner la question en laissant de côté le point de vue sentimental et en se plaçant strictement au point de vue affaire.

Même si les négociations ne devaient pas aboutir à une solution immédiate, la situation s'est notablement améliorée et une détente peut déjà se constater.

BRILLANT SUCCÈS AU MAROC LE GÉNÉRAL DE CHAMBRUN DÉGAGE LE MASSIF DE BIBANE

L'envahisseur se retire en hâte vers le Rif



Nos troupes viennent de remporter au Maroc un très brillant succès dont on lira plus loin les détails et qui est d'un heureux augure pour les opérations plus importantes actuellement en cours de préparation.

D'après des renseignements puisés aux meilleures sources, nous n'avons plus désormais qu'un seul poste qui soit encore encerclé par les Rifains, celui d'Aoulai, contre lequel les partisans d'Abd el Krim avaient employé le canon et qui, malgré la destruction d'un de ses blockhaus occupé par cinq tirailleurs sénégalais, résiste toujours.

On annonce d'autre part de Tanger qu'Abd el Krim organise, à Chechouen, une forte harka avec des éléments de la zone occidentale unis à quelques rebelles andalous, mais on ignore si ces troupes sont destinées à renforcer le front rifain de l'Ouergha ou à opérer dans un autre secteur. Quelle que soit leur destination.



Le général de Chambrun

elles trouveront devant elles de quoi leur répondre, le maréchal Lyautey ayant obtenu du gouvernement tous les renforts, en hommes et matériel, réclamés par lui.

Rabat, 14 mai (dép. Petit Parisien). — Le général de Chambrun vient de réussir une importante opération de dégagement au nord de l'Ouergha, dans le massif de Bibane.

L'instrument principal de l'action a été le groupe du général Colombat, appuyé par une nombreuse artillerie, notamment des canons de 105 et 120 et par plusieurs escadrons d'avions, sous les ordres du colonel Ramanaud. En même temps, le groupe du colonel Freydenberg opérait une diversion en se déplaçant de l'est à l'ouest.

Le groupe du général Colombat commença son mouvement au point du jour, sur trois colonnes, couvert à sa droite par la cavalerie et les partisans, et à sa gauche par l'aviation, qui gardait un contact étroit avec l'infanterie. Après avoir attaqué l'ennemi dans la plaine et procédé à un barrage roulant d'artillerie, il aborda vigoureusement le massif où l'ennemi s'était fortifié dans des tranchées établies selon les meilleures méthodes de la technique la plus récente et opposait une sérieuse résistance.

L'attaque se déroula dans les meilleures conditions. Dès 11 h. 30, les Rifains commençaient un mouvement général de repli. Les postes



Le pavillon du Japon à l'Exposition des Arts Décoratifs

Il sera inauguré cet après-midi à 16 h. 30, par l'ambassadeur vi-comte Ichii, ainsi que l'ensemble de la section qui comprend des stands au Grand Palais, aux Invalides et au restaurant-maison de thé.

CE MATIN A 9 H. 45 OBSÈQUES AUX INVALIDES DU GÉNÉRAL MANGIN

Les honneurs militaires réglementaires seront rendus au glorieux soldat

Une conférence a été tenue, hier matin, au gouvernement militaire de Paris, pour arrêter les dispositions concernant les honneurs qui seront rendus à la dépouille du général Mangin.

Le gouvernement a communiqué à ce propos la note suivante : On a demandé que des honneurs spéciaux soient rendus à l'ancien commandant de la 4^e armée. Le gouvernement, se référant au précédent établi par M. Poincaré aux obsèques du général Maistre, a décidé de rendre au général Mangin les honneurs prévus par les règlements militaires.

En conformité de cette décision, les honneurs militaires seront rendus par la musique de la garde républicaine, le 5^e régiment d'infanterie, le 23^e colonial, un escadron de cavalerie légère et une batterie d'artillerie.

Ces troupes, placées sous les ordres du général Mouchon, commandant l'artillerie de la place de Paris, défileront devant le cercueil, qui sera déposé à la sortie de la grille d'honneur des Invalides.

Rappelons que les obsèques ont lieu ce matin, à 9 h. 45, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Au domicile mortuaire Les hommages ont continué d'affluer, hier, au domicile du général. Sur le registre d'inscription nous avons relevé notamment les noms suivants : généraux de Castelnaud, Pau, Condorrier, de Grandmaison, Raynal; vice-amiral Arago; MM. Stub, Hirschauer; due et duchesse de Reggio; baronne de Wedel-Jarlsberg; baron de Bondy; Mme Mithouard; MM. François-Marsal, Jean Paichari, Emile Brissot, président du conseil général de la Seine.

Après la mise en bière, la dépouille du grand chef, gardée par deux officiers coloniaux, a été déposée sur un catafalque dans son cabinet de travail, dont les fenêtres s'ouvrent sur la rue de l'Université. Sur la cheminée est posé un buste offert par la Lorraine au général Mangin, en souvenir de son entrée à Metz. Des drapeaux tricolores, ainsi que les clairons qui sonnèrent l'entrée à Fachoda de l'escorte du commandant Marchand, alors commandée par le capitaine Mangin, forment un glorieux trophée à la tête du cercueil.

Parmi les nombreuses dépêches de condoléances qu'a reçues Mme la générale Mangin, citons, notamment, celles de la ville de Verdun, de Serrebourg, dont une délégation assistera aux obsèques, et celle du maréchal Lyautey « au nom des troupes du Maroc ».

(A la troisième page, les lieux et heures de rendez-vous des délégations.)

POUR ET CONTRE

Quand je songe que des cyclistes ont effectué dimanche en vingt et une heures le trajet de Bordeaux à Paris, je demeure confondu. C'est preuve, en vérité, que la carcasse humaine est la plus robuste, la plus surprenante, la plus merveilleuse des machines...

C'est que j'ai fait moi-même, tout récemment, dans la bonne auto d'un ami, le même parcours. Or nous n'en pouvions plus...

Il n'y a pas 100 kilomètres de bonne route. Il y a, sûrement, 300 kilomètres de fondrières invraisemblables. Et c'est, toujours, la route « nationale »... Que serait-elle ? grand Dieu ! cette pauvre route, si elle n'était pas nationale !...

Toutes les autos que nous croisons, au cours de notre dangereuse expédition, les plus fortes, les plus riches, comme les plus modestes, sautent sur cette extraordinaire piste de steeple-chase comme des pommes dans la poêle... Et de prestigieuses torpédos, faites pour le « cent vingt », faisaient mélancoliquement à travers les trous et les ornières, du honteux et misérable trente à l'heure...

Et des cyclistes, de simples cyclistes sur leurs menues araignées d'acier, ont gravi ce calvaire, sans arrêt, sans accident, sans crise de désespoir ou de rage ! C'est simplement insou. La machine humaine est donc la plus puissante de toutes les machines ?

L'exploit des coureurs de Paris-Bordeaux est pleinement reconfortant... Mais l'état de la route n'en reste pas moins, lui, pleinement scandaleux. Il s'agitrait tout de même de savoir si, oui ou non, on veut faire vivre ou faire mourir nos routes.

Il s'agirait aussi de savoir autre chose. Les routes « nationales » ne doivent-elles pas, dans toute la nation, être également et pareillement entretenues ? Les citoyens qui usent des routes « nationales » n'ont-ils pas partout les mêmes droits, à la Foix comme à Orléans, à Mont-de-Marsan comme à Lille ? Ne paient-ils pas partout l'impôt ?

Pour nos routes nationales, tout au moins, il devrait y avoir unité de commandement, unité de direction, unité de travaux. Il n'en est rien et c'est absurde. Nos routes nationales dépendent à cette heure de mille fantaisies et de mille contingences... Elles sont bonnes dans tel département pauvre et difficile. Elles sont affreuses dans tel département riche et peu accidenté. Personne ne pourrait nous dire pourquoi...

Mais, à propos ?... Encourage-t-on les fonctionnaires qui, ayant charge de veiller sur nos routes, y veillent, prodigent leurs efforts et obtiennent d'excellents résultats ?

Et frappe-t-on les autres, ceux qui s'en frottent ?

Vous voulez rire !... Maurice PRAX.

UN ACTE DE VANDALISME AU MUSÉE RODIN

Des malfaiteurs déplacent une statue de bronze pesant 400 kilos, pour la débiter et en vendre les débris



On sait que la propriété qu'habitait de son vivant, à Meudon, le sculpteur Rodin, fut, à la mort de l'artiste, transformée en musée.

Le maître est inhumé dans la parc et non loin de son tombeau se trouvent deux statues de bronze pesant chacune 400 kilos et représentant l'une le Premier homme, l'autre l'Ombre.

Venant hier matin prendre son service au musée, le brigadier Ledoux constata que la statue du Premier homme n'était plus sur son socle. Il la découvrit bientôt dans un terrain vague un peu en contre-bas, où les malfaiteurs qui l'y avaient transportée avaient tenté, à l'aide vraisemblablement d'une scie à métaux, d'en détacher le bras gauche et les pieds.

Dérangés ou surpris par le jour, les vandales avaient dû laisser leur travail inachevé.

Il n'est point douteux que les auteurs du coup de main avaient l'intention de débiter, par morceaux, l'œuvre d'art et d'enlever les débris pour les revendre.

Le concierge du musée dont le pavillon se trouve à cent mètres environ du lieu où fut commis cet acte de vandalisme n'a rien entendu. Un bruit de moteur nettement perçu vers deux heures du matin par des habitants du quartier semble indiquer que les cambrioleurs s'étaient rendus en automobile à Meudon.

L'enquête ouverte par le commissaire de la localité et la première brigade mobile a démontré que les malfaiteurs avaient gagné le musée par le sentier des Mauduits, puis escaladé le mur peu élevé qui clôt la propriété.

LES PILOTES DE BOMBARDEMENT ONT RANIMÉ LA "FLAMME"



Les anciens pilotes de bombardement de jour ont accompli la pieuse mission de ranimer la flamme sur la tombe du Soldat inconnu.

Parmi les délégations des « Oies sauvages » et des anciens de l'escadillon 13, réunies à l'Arc de Triomphe, on remarquait le colonel de Goy, le commandant Dagnaux, les capitaines Lemaître, Archaud, Petit, de Verschère, de Durat, le lieutenant Moraglia, l'abbé Hénoque, ancien aumônier de la division aérienne. Le commandeur Cobiach, vice-président des Vieilles Tigres italiennes, était présent.

Les pilotes, tête nue, se rangèrent autour de la dalle sacrée, tandis que le colonel de Goy, ramenant la flamme selon le rite traditionnel. Le capitaine Petit et le lieutenant Moraglia déposèrent sur la tombe du héros anonyme une gerbe d'œillet et de roses. Une minute de recueillement ponctuée à la cérémonie. Notre cliché représente le colonel de Goy ramenant la flamme.

UNE NOUVELLE AMBULANCE AUTOMOBILE POUR LES CHEVAUX BLESSÉS



Hier matin, dans la cour de la caserne de la Cité, une généreuse amie des bêtes, Mlle Lucienne Delahaye, a fait remise à M. Morin, préfet de police, d'une voiture automobile perfectionnée qui permettra l'envolée rapide des chevaux blessés sur la voie publique.

M. Desvaux, conseiller municipal, était présent, ainsi que M. Berguigne, président de la Société protectrice des animaux. M. Paul Guichard, directeur de la police municipale; M. Dausset, sénateur, et Mme Dausset; Mme Anglade, présidente de la Ligue du cheval, etc.

Une voiture semblable avait été déjà offerte, on s'en souvient, en octobre dernier, par M. Winburn, membre de la colonie américaine de Paris. Notre cliché, pris au cours de la cérémonie, représente Mlle Lucienne Delahaye et, près d'elle, M. Morin.

A LA DEUXIEME PAGE :

Propos de bonne humeur

Le libertaire Rebuffé revient sur ses aieux

IL SE DÉFEND D'ÊTRE L'AUTEUR DU DOUBLE CRIME DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET

« Si j'ai avoué, dit-il, c'est parce que j'ai été frappé ! »

Le libertaire Lucien Rebuffé, arrêté le 21 avril pour avoir assassiné deux libertaires, MM. Moreau et Coulon, dont les cadavres furent retrouvés les 11 mai et 13 novembre 1924, en forêt de Rambouillet, interrogé hier par M. Delalé, juge d'instruction, en présence de M. Xavier Gistucci, secrétaire de M. de Moro-Giafferi, son défenseur, a protesté de son innocence.

— Mais vous avez fait des aveux à la police ? objecta M. Delalé.

— C'est que j'ai été frappé ! riposta Rebuffé.

— Vous avez renouvelé ces aveux lors du transport dans la forêt, en présence du procureur de la République de Rambouillet ?

— Je suis innocent !

— Alors pourquoi MM. Moreau et Coulon ont-ils été assassinés ?

— D'instinct, dit-il, j'ai senti que j'étais en danger, et j'ai voulu me défendre.

Rebuffé a expliqué que son ami Moreau craignait d'être arrêté pour désertion avait décidé de quitter la France au mois de mai 1924. Comme l'ébéniste était, parait-il, neurasthénique, il aurait demandé à Rebuffé de l'accompagner et, sur son refus, serait parti avec M. Coulon, son compagnon de travail.

Entre mai et juillet 1924, l'inculpé aurait reçu deux lettres envoyées d'Anvers par M. Moreau. Puis celui-ci ne donna plus de ses nouvelles.

Que sont devenues ces lettres ? Rebuffé les a détruites.

Enfin, à entendre l'inculpé, s'il occupait l'atelier de la rue d'Argenteuil, c'est que M. Moreau le lui avait demandé en le priant d'achever des travaux d'ébénisterie en cours.

LES SOCIALISTES MAINTIENDRONT M. HERRIOT DANS SES FONCTIONS DE MAIRE DE LYON

M. Herriot sera réélu dimanche maire de Lyon par l'unanimité du conseil. Les 31 socialistes S. F. I. O., élus avec 26 radicaux socialistes, auraient pu revendiquer la mairie pour leur parti; ils ont décidé à l'unanimité, au contraire, de maintenir M. Herriot au fauteuil de maire et la commission exécutive du parti S. F. I. O. a ratifié cette décision.

Paris-Suède et Londres-Suède par l'air

Ces deux importantes lignes aériennes seront inaugurées aujourd'hui

D'année en année les services aériens augmentent leur trafic et multiplient leurs lignes. A l'heure actuelle, l'Europe, l'Amérique, certaines régions d'Afrique et d'Asie sont déjà sillonnées chaque jour par de nombreux avions de commerce.

Deux lignes nouvelles, qui convergent vers la Suède, sont inaugurées aujourd'hui. La première a comme tête Paris et la seconde Londres. La ligne partant de Paris aboutit à Malmö, important port de la Suède méridionale sur le Sund et passe par Bruxelles, Amsterdam, Hambourg et Copenhague. Cet itinéraire est commun avec la ligne de Londres à partir d'Amsterdam.

Les avions français chargés d'assurer le service sont des Jabiru-Farman à quatre moteurs Hispano-Suiza de 180 chevaux.

AUJOURD'UI LES PARISIENS TROUVERONT DU TABAC AU PRIX... DE HAUSSE

Les amateurs de « perlot » ont, avant la hausse, donné, hier, un nouvel et définitif assaut contre les bureaux de tabac. A tel point que les « gris », seafarriers ordinaires ou « gauloises » étaient absolument introuvables en fin d'après-midi.

Le directeur des manufactures de l'Etat nous a assuré qu'aujourd'hui les fumeurs trouveront dans les bureaux de tabac tout ce qu'ils désirent.

Puisqu'il le faut... Signalons que la « Ligue nationale pour la défense des fumeurs », tout en regrettant « l'importance des sacrifices demandés aux consommateurs de tabac » déclare qu'elle s'abstient « de provoquer la moindre manifestation qui pourrait être interprétée comme un acte d'hostilité à l'égard de tout programme visant le relèvement de nos finances publiques. »

LE LEÇS DE TRENTE MILLIONS OR DE LA VUE DE L'ANCIEN MINISTRE DU MEXIQUE À PARIS

Mme de Mier, née Isabelle Pesado, veuve de l'ancien ministre plénipotentiaire du Mexique à Paris, avait, par testament mystique, consacré une somme s'élevant aujourd'hui à trente millions or à la fondation au Mexique de cinq œuvres de bienfaisance destinées à perpétuer le souvenir de la donatrice et de son mari.

En exécution d'une ordonnance rendue par le tribunal de Mexico, Mmes de Rubin et Luis et Gueno, exécuteurs testamentaires de Mme de Mier, demandaient, hier, la délivrance de ce legs qui a été, en effet, ordonnée par la première chambre.

Dide va aux fous, et n'attend pas que les fous aillent à lui. Celui-ci a la manie d'être joyeux. Dide écriera sa figure d'un franc sourire, trempe sa voix dans un bain de gaieté.

— Allo ! Dario ! fait-il, bourrant amicalement l'épaule de l'homme heureux, tout est encore très beau, mais n'est-ce pas, mon ami ?

— Tout roule sur des roulettes idéales, patron.

— Si ça roule ? Mais à merveille, vieux frère !

— Viens frère ! va ! dit le malade, qui éclate de contentement.

Le jardiner bécotaient en conscience. Soudain, il plante sa bêche en terre, et le voilà contre le mur. Il le tâte de mouvements mécaniques. On dirait qu'il y trace des figures de géométrie.

CHEZ LES FOUS par Albert LONDRES

VIII. — CES MESSIEURS DU DOCTEUR DIDE

Le docteur Dide est un aliénéiste qui tient du merveilleux. Il fait des miracles. C'est dans la Haute-Garonne qu'il opère, à 6.000 mètres de Toulouse.

Afin de prouver que parfois des choses tombent bien, son asile est situé en un lieu nommé Braqueville. La maison de Braqueville est une maison comme il n'en est pas une autre sur le territoire de la France républicaine.

Si je suis dénoncé comme fou, je demande que l'on m'interne chez le docteur Maurice Dide.

Ce savant professe que la folie est un état qui en vaut un autre et que, les maisons de fous étant autorisées par des lois d'édit votées et enregistrées, les fous doivent pouvoir, dans ces maisons, vivre tranquillement leur vie de fou.

Et ce savant a raison. C'est assez que l'on ne puisse pas les guérir !

Il est puéril de reconnaître, de



manière officielle, qu'un individu possède telles aptitudes réclamant son transfert dans une maison spéciale, si cette reconnaissance établie, on défend aussitôt à ce citoyen l'exercice innocent de ces dites aptitudes.

On ne punit pas un homme parce qu'il a attrapé une bronchite, il ajoute à sa maladie la malice de vous tousser au nez. De même, si quelqu'un tâte sous le prétexte qu'il est aveugle, cela ne doit pas lui mériter, à première vue, une série de coups de brodequins quelque part.

Dans la maison du docteur Dide la folie n'est pas considérée comme un crime.

On ne se dresse pas devant le pensionnaire pour lui dire : « Misérable ! Qu'est-tu fait ? Tu viens de perdre la raison ! »

On lui dit : « Bonjour, monsieur, vous voici chez vous. »

Les châtiments sont interdits. Existes-ils en d'autres lieux ? Je vous crois ! Si je suis certain de ce que j'avance ? Tout à fait ! Laissons les « réflexes ». Un fou vous enfonce les ongles dans la chair, vous le repoussez sans douceur, cela va ! Un grand mystique, infensément tombe à genoux contre son lit et dans l'attitude des plus célèbres saints du calendrier, les bras en croix, ouvre son âme au Seigneur, cela est son droit de fou, qu'en entant à l'asile il a honnêtement acquis. La folie est justement de la force à se relever sous la botte. Priver cet autre de nourriture, parce qu'il ne fait que hurler est une économie qui ne devrait pas se pratiquer. Dénigrer ce monsieur qui s'est évadé, et l'enfermer dans une maison, c'est froid, c'est vouloir placer une bonne petite congestion pulmonaire que l'on tient en réserve.

Il est possible aussi, puisque la main-d'œuvre manque, que des malades, payant la rançon de la loi de huit heures, doivent être attachés. S'ils doivent l'être, pourquoi, lorsqu'un inspecteur se présente, alors que l'on prie l'inspecteur de souffler un instant dans le fauteuil directoirel, fait-on courir une infirmière dans les salles au cri de : « Détachez les malades, détachez les malades ! »

Nous ne sommes plus à Venise, déclarait un docteur, récemment, à propos d'histoires.

Je n'avais pas dit que nous fusions à Venise, docteur, je n'avais parlé que des bords de la Seine...

Dans la maison du docteur Dide, la folie est sacrée. C'est un talent que l'on respecte, une chute d'eau que l'on ne cherche pas à canaliser pour faire de la houille blanche. Les neiges ont fondu, qu'elles s'écoulent suivant les fantaisies de la nature. Ce fou a pour habitude, chaque matin, de rédiger une affiche et de la coller à la porte 3 du couloir de la deuxième. Pourquoi la lâcher ?

Dide va aux fous, et n'attend pas que les fous aillent à lui. Celui-ci a la manie d'être joyeux. Dide écriera sa figure d'un franc sourire, trempe sa voix dans un bain de gaieté.

— Allo ! Dario ! fait-il, bourrant amicalement l'épaule de l'homme heureux, tout est encore très beau, mais n'est-ce pas, mon ami ?

— Tout roule sur des roulettes idéales, patron.

— Si ça roule ? Mais à merveille, vieux frère !

— Viens frère ! va ! dit le malade, qui éclate de contentement.

Le jardiner bécotaient en conscience. Soudain, il plante sa bêche en terre, et le voilà contre le mur. Il le tâte de mouvements mécaniques. On dirait qu'il y trace des figures de géométrie.

— Regardez, c'est beau, c'est grand dans son mystère, disait le savant. Cinq minutes après, comme exor-

ciad, le jardinier reprenait tranquillement sa bêche.

Et voici les ateliers. Parmi scies mécaniques, rabots, instruments tranchants, onze ouvriers s'évertuent : dix fous — dix détraqués — et un chef normal.

— Cherchez l'homme normal, demande le docteur.

Je ne l'ai pas trouvé.

Ces temps derniers, l'électricien est tombé malade. Un fou l'a remplacé pendant deux semaines. Il aurait pu tout faire sauter. Il n'a même rien abîmé.

Mais lève les yeux, lecteurs, je vous en prie, lève les yeux avec moi. Sur la façade à trois étages, travaille un couvreur. Ce couvreur ne vient pas de Toulouse, il est de Bracquellon. C'est un fou.

Un fou ? demandai-je éberlué.

Evidemment, dit Dide, pris de pitié pour mon étouffement.

Dans la maison du docteur Dide, je n'entendais pas un cri.

— Vous n'avez donc pas de « cinquième » ?

— Vous venez d'y passer deux heures.

La « cinquième », est le quartier des agités. Dans cette cour, c'est généralement la bambouze des grands jours de fête. On n'en ressort jamais que le tympan en folie.

— De la blague ! dis-je, ce n'était pas la votre cinquième.

— Dans les autres asiles, pourquoi hurlent-ils, alors ?

— Je ne sais.

— Enfin que leur faites-vous ?

— De leur fiche la paix.

Un franc comble vient nous serrer la main, se plante devant nous et chante :

« J'aurais tellement l'états pompette
Les bœufs de gaz qui tournent... »

— Voilà le chanteur, donnez-lui deux sous. Il chantait devant les cafés, c'était son métier à cet homme. Qui tournait, qui chantait.

— Bravo ! Dupré ! Voilà les deux sous ; continue, mon ami, c'est ta vie, ne la change pas.

Tout en allant, j'aperçus une tombe.

— Qui est-ce ? demandai-je.

Alors Maurice Dide, d'un ton absent, répondit :

— C'est mon prédécesseur.

En effet, le docteur Marchand, directeur de Bracquellon, fut tué à cet endroit par l'un de ses clients.

Les malades guérissent-ils moins rapidement qu'ailleurs dans la maison du docteur Dide ?

Il ne retourne plus vite la lumière. Ce n'est pas en exaspérant ces malheureux qu'on les ramène à la raison.

Pour soigner les fous, il faut d'abord prendre la peine de comprendre leur folie.

Il faut aussi profiter de leurs jours de lucidité pour les réadapter à la vie ordinaire.

Traiter continuellement comme un fou l'homme qui ne perd que de temps à autre le contrôle de son jugement, c'est l'enfermer dans son infortune.

Nous marchions dans l'allée principale de l'établissement. A vingt pas de nous, un pensionnaire s'arrêta. Il prit l'attitude qui immortalise Gambetta dans le jardin du Louvre et enlana une éloquent harangue.

Dide me dit :

— Cet homme est en proie à son orage. L'orage ne durera pas, mais il faut qu'il passe. Si je voyais un infirmier brutaliser le malade sous prétexte de le faire faire, c'est l'infirmier que je mettrais au cabanon.

En effet, l'orage passa. L'orateur s'approcha de Dide.

Bonjour, monsieur le directeur, vous venez encore de me surprendre en effervescence.

— Nous avons tous la nôtre, mon ami.

— Mais c'est fini. Je sens que je guéris. Monsieur le directeur, vous êtes un grand savant.

Et je partis déjeuner chez le docteur Dide.

Il y avait un autre convive à table.

A la fin du repas, cet invité passa au piano.

— N'est-ce pas que mon médecin adjoint est un grand artiste, me dit Maurice Dide.

— Eh bien ! ce n'est pas mon médecin adjoint, c'est l'un de mes fous... (A suivre) **ALBERT LONDRES.**

L'ancien château de Mirabeau est devenu la proie des pillards

Le château du Marais, à Argenteuil, qui fut la résidence de Mirabeau, occupé depuis de longues années, tombe lentement en ruines.

Des malfaiteurs profitent de l'état d'abandon dans lequel il est laissé pour le mettre au pillage. Les marbres, les peintures, les papiers, les meubles, les bijoux, la plomberie, les plaques de zinc de la toiture disparaissent chaque jour emportés par des malfaiteurs qui brisent ce qu'ils ne peuvent enlever.

La nuit dernière, des gendarmes de la localité, en tournée, aperçurent un individu qui arrachait une gouttière de plomb. Ils le sommèrent de se rendre, ce que l'individu fit sans difficulté. C'est un nommé Alphonse Pique, âgé de 35 ans, tourneur, demeurant à la Cité-Jardins.

Le syndicat des fabricants d'alcool a adressé au ministre des Finances une protestation contre toute proposition visant le relèvement du prix de cession de l'alcool d'industrie pour vinage et mutage.

Le syndicat estime que toute augmentation limiterait l'écoulement de ce produit, déséquilibrerait le budget et le service des alcools et créerait un très vif mécontentement dans toute la région septentrionale.

Le congrès des syndicats professionnels des cheminots

Le congrès des syndicats professionnels des cheminots de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des agriculteurs

Le congrès des syndicats professionnels des agriculteurs de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des commerçants

Le congrès des syndicats professionnels des commerçants de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des artisans

Le congrès des syndicats professionnels des artisans de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des ouvriers

Le congrès des syndicats professionnels des ouvriers de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des employés

Le congrès des syndicats professionnels des employés de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des fonctionnaires

Le congrès des syndicats professionnels des fonctionnaires de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des journalistes

Le congrès des syndicats professionnels des journalistes de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des écrivains

Le congrès des syndicats professionnels des écrivains de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

EN CAPTANT DES CAMBRIOLEURS UN POLICIER, ACCIDENTELLEMENT, BLESSE UN DE SES COLÈGUES

Constantment les chantiers de deux immeubles en construction, 2 et 4, rue Henri-Heine, étaient mis au pillage par une bande de malfaiteurs audacieux qui, à chacune de leurs visites, emportaient une partie du plomb neuf que se faisait livrer M. de Saint-Amand, entrepreneur.

L'après-midi, vers 15 heures, les inspecteurs Sayer et Jeanblanc, du premier district, accompagnés des brigadiers Buckmüller et...



De gauche à droite : Couderc, Levayer, Cabrit, Turban

Louis, de la voie publique, établirent la nuit une surveillance à proximité des chantiers. Leur attention fut attirée, vers 22 heures, par deux individus qui pénétrèrent dans un des chantiers quatre individus dont l'un traînait une voiture à bras ; ils les laissèrent faire. Mais au moment où les malfaiteurs, leur chargement effectué, se disposaient à repartir, les policiers bondirent sur eux ; une véritable bataille s'ensuivit. Voyant son collègue Sayer terrassé, l'inspecteur Jeanblanc, après avoir maîtrisé un de ses adversaires, revolut en main, se mit en devoir d'intervenir. Mais au même instant il trébucha et fut involontairement fonctionnaire son arme. Le projectile atteignit à la cuisse droite l'inspecteur Sayer, étendu à terre. Blessé de guerre, l'inspecteur Sayer, qui fut capitaine au front, est titulaire de la Légion d'honneur et de la croix de guerre.

Finalement, les policiers eurent le dessus et réussirent à tenir en respect leurs quatre antagonistes.

Pendant qu'on transportait le blessé, qui avait le fémur droit fracturé, à l'hôpital Boucicaut, les cambrioleurs, maîtrisés, étaient amenés devant M. Guillaume, commissaire aux recherches judiciaires.

Ils déclineront leur identité : François Caprit, vingt-cinq ans, domicilié rue de la Roquette ; André-Gaston Couderc, vingt ans, monteur, rue de l'Orillon ; Christophe-Marie Turban, vingt-six ans ; Henri-Robert Levayer, vingt-quatre ans, rue d'Austerlitz.

Ces quelques visites aux chantiers de la rue Henri-Heine avaient déjà rapporté à ces individus un butin d'environ quarante mille francs.

Une conférence de M. Wickham Steed

Demain samedi, à 20 h. 30, M. Wickham Steed parlera à l'Amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne, sous les auspices de l'Association française pour la Société des Nations. L'ancien rédacteur en chef du Times, dont on connaît l'autorité en matière de politique internationale, traitera le sujet suivant : « L'Angleterre, la France et la Société des Nations ».

M. Loucheur, député, ancien ministre, délégué de la France à l'Assemblée de la S. D. N., présidera la réunion.

CONSEIL DE CABINET

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, hier matin, au ministère de la Guerre, sous la présidence de M. Painlevé.

M. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères, a mis ses collègues au courant des affaires extérieures et de M. Painlevé a fait part au conseil des nouvelles reçues, le matin même, du Maroc, où les opérations en cours se développent favorablement.

Le conseil a examiné ensuite la situation au point de vue parlementaire des différents projets de loi qui doivent venir en discussion devant les Chambres dès leur rentrée, et particulièrement les projets relatifs au régime électoral, à l'école unique et à la crise viticole.

Les diverses questions examinées seront définitivement réglées au conseil des ministres qui se tiendra ce matin à l'Élysée.

Les projets du ministre des Finances et les fabricants d'alcool

Le syndicat des fabricants d'alcool a adressé au ministre des Finances une protestation contre toute proposition visant le relèvement du prix de cession de l'alcool d'industrie pour vinage et mutage.

Le syndicat estime que toute augmentation limiterait l'écoulement de ce produit, déséquilibrerait le budget et le service des alcools et créerait un très vif mécontentement dans toute la région septentrionale.

Le congrès des syndicats professionnels des cheminots

Le congrès des syndicats professionnels des cheminots de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des agriculteurs

Le congrès des syndicats professionnels des agriculteurs de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des commerçants

Le congrès des syndicats professionnels des commerçants de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des artisans

Le congrès des syndicats professionnels des artisans de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des ouvriers

Le congrès des syndicats professionnels des ouvriers de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des employés

L'INTERROGATOIRE DES PRÉSIDENTS D'ASSISES

Une proposition de loi défend aux présidents de manifester sous quelque forme que ce soit leur opinion personnelle.

A la suite des incidents de la cour d'assises des Côtes-du-Nord, qui ont amené M. le bâtonnier Henri-Robert à soumettre au garde des Sceaux la question des interventions du président d'assises, M. Ernest Lafont, député de la Loire, a repris une proposition de réforme du code d'instruction criminelle dont il avait déjà entretenu ses collègues de la commission de législation civile et dont les circonstances actuelles lui paraissent devoir faciliter le succès.

M. Ernest Lafont a déposé deux propositions : l'une tendant à instituer un système inspiré de la législation anglaise, entraînerait le renouveau d'un grand nombre d'articles du code d'instruction criminelle et, pour certains, la rédaction de textes entièrement nouveaux.

Pour gagner du temps, M. Ernest Lafont envisage, dans une nouvelle proposition, une réforme partielle et provisoire.

A l'article 319 du code d'instruction criminelle qui, dans son troisième paragraphe, prévoit que le président pourra demander au témoin et à l'accusé tous les éclaircissements qu'il croira nécessaires à la manifestation de la vérité, il demande que soit faite l'adjonction suivante :

Sous peine de nullité, le président ne devra ni manifester, ni laisser entrevoir son opinion sur les faits de la cause et de la culpabilité de l'accusé. Cette obligation s'imposera aux juges lorsqu'ils poseront des questions dans les conditions prévues au paragraphe suivant.

OBSÈQUES DE M. LÉONCE BÉNÉDITE

Les obsèques de M. Léonce Bénédite, conservateur du musée du Luxembourg et de la bibliothèque de la ville de Paris, ont été célébrées hier matin.

Le deuil était conduit par Mme Angenach et Mlle Bénédite, filles du défunt, et par MM. Georges Bénédite et Pierre Lafenestre, ses frères.

On se réunissait à onze heures trente au columbier du Parc-Lachaise, où le corps fut incinéré. Parmi la nombreuse assistance, on pouvait noter MM. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, J. d'Es-toumelle de Constant, directeur des musées nationaux, Morain, préfet de police et Bresson, son chef de cabinet. Les obsèques ont été célébrées au conservateur du musée de Cluny, Durand, ministre de Suisse, etc., ainsi que des délégués du personnel des musées du Luxembourg et du Louvre.

DOUVROIENT CE CALICE VOLÉ ?

La sûreté générale recherche la provenance d'un calice d'argent dont on a volé au cours d'une messe, dans une église des régions envahies.

Les personnes qui pourraient fournir des renseignements sur ce calice, objet de la recherche, sont priées de s'adresser au contrôleur général des services des recherches judiciaires, 44, rue des Saussaies, à Paris.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ŒUVRES DE MER

An cours de l'assemblée générale de la Société des œuvres de mer, M. Du Piaz, directeur de la Compagnie Transatlantique, qui présidera, a fait un exposé de l'œuvre poursuivie par la Société, depuis sa création, en 1904, et de ses réalisations, notamment la grande pêche, seule du monde pendant six mois de l'année.

Il a rappelé le rôle joué lors des dernières campagnes de Terre-Nouvelle par le navire-hôpital *Sainte-Jeanne-d'Arc*, apportant des nouvelles, des médicaments et des vivres sur les bancs de pêche.

Les pensions des victimes de la guerre

M. Antier, ministre des Pensions, a reçu hier une délégation de la Fédération nationale des blessés du poulmon et de la Fédération nationale des mutilés.

Les délégués ont enregistré, avec une grande satisfaction, le paiement des augmentations de pensions accordées en espèces et les crédits nécessaires inscrits au budget.

La délégation a, en outre, insisté auprès du ministre pour qu'en attendant le vote définitif des Chambres, un acompte soit payé, en juin, à toutes les victimes de la guerre, grande pêche, seule du monde pendant six mois de l'année.

Le ministre a promis d'examiner cette question en accord avec le ministre des Finances.

Le congrès des syndicats professionnels des cheminots

Le congrès des syndicats professionnels des cheminots de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des agriculteurs

Le congrès des syndicats professionnels des agriculteurs de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des commerçants

Le congrès des syndicats professionnels des commerçants de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des artisans

Le congrès des syndicats professionnels des artisans de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des ouvriers

POLIN RECEVRA CE SOIR LE BATON DE MARÉCHAL DE LA RÉPUBLIQUE DE MONTMARTRE

Polin, qui fut si longtemps le tringlot populaire, Polin, qui porta, le dernier sans doute, le pantalon rouge à bananes, et qui avait toujours, débordant de sa poche, de si beaux mouchoirs à carreaux, avait commencé, voici quelques années, à prendre du galon.

Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre. Capitaine — maître après Dieu — de son yacht le *Tourbillon*, souvent ancré en Seine, à la Frette, près d'Argenteuil, Polin, marin d'eau douce, après avoir été cavalier sans monture, revient à l'armée de terre. Ce soir même, 9, rue Girardon, la république de Montmartre lui remet solennellement le bâton de maréchal.

Pour la circonstance, la république a décrété la mobilisation générale. Tous les citoyens sont invités à revêtir l'uniforme. Toutes les citoyennes seront ou cantinières ou bonnes d'enfants.

Prise d'armes qui sans doute ressemblera surtout à une scène de revue. Et s'il y a autour de la Butte tous ceux qu'a fait rire Polin, il faudra vraisemblablement que l'armée de la république fasse la haie sur le parcours de son nouveau dignitaire. — R. N.

L'AMBASSADEUR DES SOVIETS ÉCHAPPE À UN ACCIDENT D'AUTO

La limousine de l'ambassade de l'Union des républiques socialistes soviétiques est entrée en collision, hier, à 17 heures, place Beauvau, avec un taxi.

M. Krassine, qui occupait la limousine, a été légèrement blessé à l'œil droit, les chauffeurs ; mais les deux voitures ont été fortement endommagées.

L'AFFAIRE DE LA COMPAGNIE FRANÇAISE MINÉRALURGIQUE

La Compagnie française minéralurgique, qui M. Marcel Pierson, ingénieur, était l'administrateur-délégué, avait son siège social 97, boulevard Malesherbes, lorsque, le 1^{er} juillet 1916, intervint la loi sur les bénéfices supplémentaires de guerre.

Comme cette société possédait des mines au Tonkin, le conseil d'administration décida, le 18 juillet 1916, de transférer son siège social à Hanoi, ce qui exonerait la société de l'impôt récemment institué.

Puis, le 30 janvier 1917, la Compagnie française minéralurgique se mit en liquidation, le conseil d'administration étant nommé liquidateur.

Cependant le fisc réclama 3.645.044 francs pour l'exercice 1916, 4.067.600 francs pour l'exercice 1917, et n'était point payé, porta plainte.

M. le magistrat a retenu, en cette circonstance aggravante le transfert du siège social et la liquidation, considérée comme fictive, les opérations de la société ayant continué jusqu'en 1920.

Aussi M. Bertrand vient-il d'aviser M. Georges Guillemin, défenseur de M. Pierson, qu'il a été condamné à la dixième chambre de police correctionnelle.

L'AFFAIRE DES FAUX CARRIÈRES S'EST DE NOUVEAU DÉBATTUE DEVANT LA 10^e CHAMBRE

L'affaire des faux Carrières a recommencé, hier, devant la 10^e chambre, sur opposition faite par M. Jules-Pierre Guibaud-Ribaud au jugement qui, le 3 juillet dernier, l'avait condamné par défaut à 50 francs d'amende pour avoir fabriqué des toiles de Carrières considérées comme faux par la famille de l'illustre peintre.

Après qu'on eut de nouveau entendu les experts MM. Emile Renard, Yvan Noël, Rambossin et Carrier-Belleuse, vivement contestés par M. Guibaud-Ribaud, le tribunal a remis son jugement au 28 mai.

POUR COMBATTRE LA VIE CHÈRE LES PETITS RÉCOLTANTS S'ORGANISENT

Sur les marchandises directement expédiées par les petits producteurs et vendues, les commissionnaires des Halles ont fait payer, au cours de la semaine dernière, un supplément de 10 à 15 % sur le prix brut de vente, avant déduction des frais de transport auxquels viennent encore s'ajouter des frais de manutention et de location de matériel.

Ces abus de pouvoir ont provoqué, de la part des producteurs, une manifestation de protestation, qui a été couronnée par un succès ; mais, par ailleurs, l'expédition ne reçoit rien, bien heureux encore si ses frais sont couverts et si, avec son travail et sa marchandise perdue, il ne lui est pas réclamé d'indemnité.

Le congrès des syndicats professionnels des cheminots

Le congrès des syndicats professionnels des cheminots de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des agriculteurs

Le congrès des syndicats professionnels des agriculteurs de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des commerçants

Le congrès des syndicats professionnels des commerçants de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des artisans

Le congrès des syndicats professionnels des artisans de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des ouvriers

Le congrès des syndicats professionnels des ouvriers de France et des colonies aura lieu, à Paris, demain et après-demain, 18 et 19 mai, au Grand Palais, 100, avenue de la République.

Le congrès des syndicats professionnels des employés

Propos de bonne humeur UN PHILANTHROPE DÉGOUTÉ

J'ai rencontré ce matin mon ami Pomme sur les boulevards. Il avait les yeux hagards, et toute sa personne trahissait une agitation aussi violente qu'inutile.

— Tu sais, me dit-il sans préambule, que j'ai eu la culotte de la femme... je l'avoue. C'est un faible. Mais les femmes, si je ne me trompe, ont été faites pour être honorables laide. Si laide que, ma foi, je me suis senti repoussé par mes généreuses illusions. Elles louchaient un peu et elle avait de la barbe. Sur le sommet du crâne un drôle de petit chapeau dont la plume marquait l'arrêt à chaque station.

Fallait-il que je sois bon, tout de même ? Je lui lançai un coup d'œil qui fit les plus louables efforts pour être large-toucheux.

Elle laissa tomber son billet.

— Je le ramassai le plus galamment du monde.

Elle laissa tomber son gant.

— Madame, lui dis-je — avec un œil de plus en plus incendiaire — votre gant est sous la banquette. Et je me précipitai sous la banquette pour repêcher le gant, ce qui fut fait non sans peine à cause des secousses.

Je croyais avoir conquis des droits à la reconnaissance de la dame, et je ne lui la quittai plus des yeux.

Mais alors le monsieur décoré se dressa comme un ressort multiplié par celui de la banquette.

— Monsieur, me cria-t-il sous le nez, quand aurez-vous fini de manquer de respect à ma femme ?

— Monsieur... dis-je.

— Si ! si ! monsieur, si, si ! Vous faites de l'œil à ma femme depuis un quart d'heure. N'est-ce pas, Eugénie, que monsieur l'a fait de l'œil ?

— Alors, ô comble ! (Seigneur, pardonnez-lui !) la dame répondit :

— C'est vrai, Arthur, monsieur ne me quitte pas des yeux !

La chose s'envenima. A la station suivante un cabot hôte le monsieur sur moi. Je crus à un outrage. Je lui flanquai une

gifle. Il me répondit. Je lui répondis. Nous échangeâmes nos cartes.

Et voilà comment j'ai un duel sur les bras. Si j'en réchappe, je te jure sur la mémoire de M. Prudhomme que je ne regarderai pas de siôt les femmes laides !

Henry MEGUIN.

NOS ÉCHOS

Aujourd'hui

La flamme du Souvenir sera rallumée par le « Pétit d'Or » à 10 h. 30.

Conseil des ministres : à 10 heures, à l'Élysée, sous la présidence de M. Doumergue.

Vente à la mémoire du chanteur Jean de Burgh, à 10 h. 30, au Grand Palais.

Ventes de charité : pour la chapelle de l'Orphelinat de l'abbé Roussel, à 10 h. 30, au Grand Palais.

Exposition des arts décoratifs : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

Conférence internationale de l'Asperanto : à 10 h. 30, au Grand Palais.

honorablement laide. Si laide que, ma foi, je me suis senti repoussé par mes généreuses illusions. Elles louchaient un peu et elle avait de la barbe. Sur le sommet du crâne un drôle de petit chapeau dont la plume marquait l'arrêt à chaque station.

Fallait-il que je sois bon, tout de même ? Je lui lançai un coup d'œil qui fit les plus louables efforts pour être large-toucheux.

Elle laissa tomber son billet.

— Je le ramassai le plus galamment du monde.

Elle laissa tomber son gant.

— Madame, lui dis-je — avec un œil de plus en plus incendiaire — votre gant est sous la banquette. Et je me précipitai sous la banquette pour repêcher le gant, ce qui fut fait non sans peine à cause des secousses.

Je croyais avoir conquis des droits à la reconnaissance de la dame, et je ne lui la quittai plus des yeux.

Mais alors le monsieur décoré se dressa comme un ressort multiplié par celui de la banquette.

— Monsieur, me cria-t-il sous le nez, quand aurez-vous

